



PROGRAMME FORMATION GESTION EAUX DE PLUIE (4,5 jours)

Du 18 au 22 mars 2024 – du 10 au 14 juin 2024

Objectifs : Dimensionner une installation de récupération ou de rétention d'eau de pluie. Connaître les éléments de mise en œuvre d'une filière de gestion d'eaux de pluie. Informer le propriétaire sur les différentes opérations nécessaires au bon fonctionnement et entretien de son installation.

Moyens pédagogiques : Plateau Technique de formation équipé de différents dispositifs de récupération / rétention d'eau de pluie ; exercices en situation réelle ; support numérique ; supports papiers : photos, schémas ; débats, présentation de matériels en salle.

Modalités pédagogiques de formation : Formation présentielle de 4,5 jours continus en salle et sur plateau technique de formation à Cuxac d'Aude 11590.

Modalités d'évaluation des acquis : QCM entrée et sortie

Attestation : Après validation des acquis et règlement intégral des sommes dues, une attestation de formation vous est fournie.

Public visé : Bureaux d'études, architectes, services de gestion communale ou intercommunale des eaux de pluie.

Prérequis : Dans tous les cas, cette formation est réservée aux stagiaires ayant des notions en mathématiques.

Accessibilité aux personnes handicapées : Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble la possibilité de suivre la formation.

PROGRAMME :

1. **Contexte général**

L'eau, une ressource vitale de plus en plus rare

Consommation d'eau, usages, développement durable et enjeux environnementaux

2. **Gestion des eaux à la parcelle, de quelles eaux parle-t-on ?**

Les eaux et leur définition

Définir les besoins et la ressource

3. **La réglementation**

Eclairage sur les textes actuels (loi climat, arrêtés ministériels, PLU...) Droits et devoir de la gestion des eaux pluviales

LA RETENTION DES EAUX PLUVIALES

4. **L'étude de terrain**

Préparation, définir le bassin versant, reconnaissance à mener in situ

5. **Méthodes de calcul**

Notion de grandeur, pluie de projet, coefficient de Montana, débit de pointe, débits de fuite, méthode des pluies

6. **Solution de gestion des eaux de pluie**

Bonnes pratiques et tendances, typologie de rétentions, rétention complexes, risque de conception

7. **Etudes de cas**

Cas simples, cas complexes



LA RECUPERATION D'EAU DE PLUIE

8. La réglementation sur la récupération d'eaux de pluie

9. Les différents éléments d'une installation de récupération d'eaux de pluie

La collecte, les disconnecteurs, les cuves

Dimensionnement d'une installation de récupération d'eaux de pluie

10. La mise en œuvre des différents dispositifs (cuves)

Les précautions d'usage liées au terrassement et à l'installation

11. La connexion et la mise en services de l'installation de récupération et de rétention de l'eau de pluie

Visite du plateau technique de formation équipé de différentes cuves de récupération et / ou rétention des eaux de pluie. Présentation de solutions de gestion des eaux pluviales. Tour d'horizon des différentes techniques.

12. Former le propriétaire ou le gestionnaire de l'installation

13. Relation client

Les documents liés à la mise en œuvre d'une installation de récupération/rétention d'eau de pluie Carnet sanitaire, carnet d'entretien et de suivi de l'installation

14. Bilan et synthèse

Synthèse et questions diverses QCM

Bilan de la formation

DUREE ET HORAIRES : 4,5 jours, 8h30 – 12 h et 13h30 h – 17 h, 8h30 – 12h30 soit 32 heures

LIEU : 11590 CUXAC D'AUDE

DATES A VENIR : Du 18 au 22 mars 2024 – du 10 au 14 juin 2024

INTERVENANTS : M. GOSSELIN Jean-Philippe, Formateur ; M. LESAGE Jean-Christophe, Formateur

COÛT DE LA FORMATION : 1 620.00€

CE TARIF COMPREND :

- la formation (32 heures)
- les 4 repas du midi (**sauf le dernier jour**)

Pour des renseignements complémentaires et inscription vous pouvez contacter : Marie GAUTRAND, secrétaire

Tél : 04 68 42 33 78

Mail : contact@eaufiledeleau.fr

Organisme de formation EAU FIL DE L'EAU, enregistré sous le n° 91 11 01364 11. Nos formations peuvent donc être financées dans le cadre de la réglementation sur la formation. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Prise en charge : EAU FIL DE L'EAU a obtenu la certification **QUALIOPI** délivrée au titre de la catégorie Actions de Formation. Ces dernières sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de financement auprès des fonds publics ou mutualisés (OCPO). Les formations ne donnent pas lieu à une certification et ne peuvent pas être financées par le Compte Personnel de Formation.

Mis à jour le 20 février 2024